

BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE (UNOCA)

NOTE CONCEPTUELLE

"RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) EN VUE DE L'APPUI TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL AUX ACTIVITES DE L'UNOCA"

I. Contexte et justification

1. L'Accord-cadre de coopération signé entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) le 14 juin 2016 prévoit que les deux institutions travaillent ensemble en vue de mieux répondre aux causes profondes des conflits et crises en Afrique centrale. Cette coopération bilatérale s'effectue aujourd'hui dans le contexte du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, qui a été signé par le Secrétaire général des Nations Unies et le Président de la Commission de l'Union africaine, le 19 avril 2017 à New York. Cette coopération a vocation à se renforcer avec la prochaine entrée en vigueur de la réforme institutionnelle de la CEEAC dont les textes ont été adoptés par les Chefs d'Etat et de Gouvernement le 18 décembre 2019 à Libreville.

2. L'Afrique centrale est confrontée à de nombreux défis qui constituent autant de frein à son développement socioéconomique, malgré l'abondance des ressources dont la sous-région dispose et les efforts déployés par les Etats et les populations. Depuis plus d'une décennie, le pastoralisme et la transhumance transfrontalière ainsi que le mercenariat constituent ainsi des menaces émergentes à la paix et la sécurité en Afrique centrale. A ces éléments s'ajoutent l'insécurité et les abus et violations massives des droits de l'homme, liés essentiellement à la multiplication des groupes armés, à la prolifération des armes légères et de petits calibres, aux défis liés à la gouvernance, au terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi qu'aux effets néfastes du changement climatique et à la crise économique.

3. La sous-région doit aussi faire face à la dégradation des écosystèmes à travers la destruction continue de l'environnement, la pollution, un processus qui contribue à la production des gaz à effet de serre, inducteur des changements climatiques aux conséquences dramatiques (inondations meurtrières, réduction des terres arables, assèchement des rivières et des Lacs etc.), sur la paix et la sécurité. Les violations des droits de la femme, notamment les violences sexuelles liées aux conflits, la marginalisation et l'exclusion de la femme des mécanismes de prise de décision sont autant des défis que l'Afrique centrale doit relever.

4. Par ailleurs, la jeunesse est marginalisée dans la sous-région, alors même que son implication dans la gestion des affaires publiques dans les Etats de la CEEAC constituerait un atout indispensable pour la promotion de la paix, la sécurité et le développement en Afrique

Centrale, dans une région où plus de 60 % de la population active est composée de jeunes de moins de 35 ans.

II. Justification

La réforme institutionnelle de la CEEAC vise à mieux outiller l'organisation sous-régionale à faire face aux défis susmentionnés. Cependant la mise œuvre effective de cette réforme institutionnelle nécessite le renforcement des capacités de l'organisation sous-régionale. Dans le cadre du partenariat existant entre les deux institutions, l'UNOCA entend contribuer à ce renforcement des capacités qui améliorera la qualité des initiatives conjointes en matière de paix et de sécurité. Les priorités de l'UNOCA telles que rappelées par le Conseil de Sécurité en septembre 2019 lui donnent d'ailleurs des orientations claires à cet effet. C'est pourquoi, le plan de travail conjoint de l'UNOCA et de la CEEAC pour 2020 prévoit une série d'activités devant contribuer au renforcement des capacités de cette dernière, notamment des séminaires/ateliers de sensibilisation et de formation, des missions de terrain, la conception, la mise en œuvre, suivi et l'évaluation de divers projets. Cependant, pour pouvoir répondre aux besoins capacitaires de la CEEAC en cette période cruciale où elle subit une profonde transformation, l'UNOCA a besoin de moyens supplémentaires, notamment en termes de ressources humaines. En attendant la mise à disposition d'un personnel additionnel pérenne, et vu l'urgence des besoins, le Bureau va recourir aux services d'un(e) consultant(e).

III. Objectifs

Le (la) Consultant(e) apportera un appui technique dans l'organisation et la facilitation de diverses liées à l'appui de l'UNOCA à la CEEAC.

Objectifs Spécifiques

1. Aider à organiser le séminaire sur l'harmonisation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Gabon y compris l'appui à l'établissement d'un Centre de Documentation sur les Droits Humains, la Paix et la Sécurité à la CEEAC, mais aussi au sein des Ministères de la Justice en charge des Droits Humains au Gabon ;
2. Répertorier les organisations de la société civile dans la région, afin de produire une base de données des organisations travaillant sur les questions de paix et de sécurité ;
3. Aider à organiser le séminaire CEEAC-UNOCA sur la transhumance en Afrique centrale (prévu à Kinshasa mi-mai 2020) ;
4. Aider à organiser un séminaire sur les Droits de l'Homme, le Genre et les changements climatiques prévu en mai à Libreville
5. Aider à organiser la Conférence régionale « Femmes, Paix et Sécurité » prévue à Kinshasa en mai 2020.
6. Apporter un appui technique à l'organisation de la Session du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (prévue à Malabo en avril 2020) ;
7. Faciliter les formations sur les droits de l'homme organisés par le HCDH et UNOCA, OIF prévus à Libreville et à Malabo (mai-juin 2020)

8. Appuyer l'organisation d'un séminaire sur la Protection de l'Environnement, Genre et Droits Humains prévu à Libreville (juin 2020) par l'UNOCA, le Gouvernement du Gabon, la CEEAC, et Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ;

IV. Résultats attendus

1. Les activités organisées par UNOCA en appui à la CEEAC, ses Etats membres et d'autres acteurs sous-régionaux, se tiennent à temps et dans des bonnes conditions ;
2. Les participants aux activités organisées par l'UNOCA en appui à la CEEAC, ses Etats membres et d'autres acteurs sous-régionaux reçoivent leurs titres et frais de voyage, leurs moyens de subsistance, et toutes les informations y relatives à temps ;
3. Trois missions préparatoires sont conduites en République démocratique du Congo (1), en Guinée équatoriale (1) et au Cameroun (1) dans le cadre des activités organisées par l'UNOCA en appui à la CEEAC, ses Etats membres et d'autres acteurs sous-régionaux ;
4. Dix sessions de travail sont organisées entre la CEEAC et l'UNOCA pour préparer les aspects techniques et logistiques liés aux activités conjointes ;
5. Production d'un rapport sur les aspects techniques et logistiques de chaque mission ou activité, et d'un rapport général documentant les leçons apprises sur les plans techniques et logistiques, avec des recommandations ;
6. Préparation d'un rapport de fin de mission, soulignant les défis rencontrés et recommandant les moyens d'y répondre ;

V. Méthodologie

1. La consultation prendra essentiellement la forme de séances de travail que le/la consultant(e) aura avec les diverses sections de l'UNOCA (Affaires politiques, Administration, finances, transport, logistique, etc.), la CEEAC (Affaires politiques, MARAC, administration et logistiques, etc.) et les autres acteurs pertinents ;
2. Le/la consultant(e) entreprendra aussi des missions dans certains pays de la sous-région pour y rencontrer les acteurs et partenaires, préalablement aux activités à réaliser par la CEEAC et l'UNOCA.
3. Le/la consultant(e) produira un rapport après chaque activité, et un rapport de fin de mission avec des recommandations ;

VI. Livrables

- ✓ Un plan de travail au début de la consultation ;
- ✓ Un rapport, à soumettre avant la tenue de la consultation, comprenant :
 - Un répertoire exhaustif des séminaires et activités prévus par l'UNOCA et la CEEAC pour l'année 2020 ;
- ✓ Des rapports pour chaque activité prévue, portant notamment sur les aspects techniques et logistiques ;
- ✓ Un rapport final contenant les défis et les recommandations pour y faire face.

VII. Durée de la consultance

La consultation durera quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.

VIII. Principales taches de la consultance

1. Supervision

Le/la Consultant(e) travaillera sous la supervision directe de l'Officier Principal des Affaires Politiques et la coordination générale du Chef de Section des Affaires Politiques de UNOCA, en collaboration avec les experts respectifs en charge des différentes thématiques aussi bien au sein de l'UNOCA que de la CEEAC.

2. Taches

- a. Élaborer un plan, un programme et un calendrier de travail ;
- b. Aider les experts de l'UNOCA, de la CEEAC et de la COPAC à l'organisation des sessions de travail, des séminaires, sessions de formations, et tous les aspects techniques et logistiques y associer ;
- c. Accompagner les experts de l'UNOCA, de la CEEAC lors des missions préparatoires de diverses activités conjointes ;
- d. Identifier les défis et les obstacles rencontrés par les acteurs (UNOCA, CEEAC) dans l'organisation des activités conjointes ;
- e. Présenter le résultat des consultations ou entretiens avec les bénéficiaires des formations, séminaires et autres activités organisées par la CEEAC, UNOCA afin de documenter les défis et les opportunités pour permettre à l'UNOCA et la CEEAC d'améliorer leurs prestations vis-à-vis de ces bénéficiaires ;

IX. Profil de la consultance

12. Le/la Consultant(e) doit :

- Être titulaire d'un diplôme de second cycle universitaires cycle (master ou autres) en sciences sociales, sciences politiques ou en sciences ou tout autre domaine pertinent relatif à la thématique de la consultation ;
- Avoir au moins deux ans d'expériences dans les domaines d'appui et d'accompagnement des partenaires nationaux et régionaux dans l'organisation des projets et programmes en Afrique centrale ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte de l'Afrique centrale, notamment des mécanismes de résolution des conflits et des projets initiés par les organisations de la société civile en Afrique Centrale ;

13. Autres aptitudes du consultant(e) :

- Capacité à organiser et planifier son travail de collecte de données, de recherche et de rédaction dans le respect des délais impartis ;
- Excellente capacité de rédaction ;
- Aptitude à communiquer efficacement ;
- Excellente maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit. La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique et de l'internet.
- Disponibilité à voyager dans la région selon les besoins, avec de courts préavis.

14. Rémunération :

La rémunération sera fixée conformément aux standards et règles des Nations Unies.

X. Dossier de candidature

15. Les personnes intéressées par le présent appel et qui remplissent les conditions sus-évoquées sont invitées à soumettre un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes : • Une lettre de motivation ; • Une méthodologie à suivre ; • Un chronogramme détaillé indicatif des missions prévues; • Un CV daté et signé ; • Les copie du (des) diplôme(s) et des attestations de travail ; • Deux références techniques et certificats de travail et/ou de bonne fin d'exécution de projets.

XI. Soumission des candidatures

16. Les dossiers de candidature doivent être adressés par courrier électronique à : M. Ablavi Ayeh ayeh@un.org copie à Marilyn Ngum Fru ngumfru@un.org avec la mention « CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E) en vue d'un appui organisationnel et technique aux activités de UNOCA auprès de ses partenaires ;
Les dossiers de candidatures doivent être reçus au plus tard, le 31Mars/2020 à 12 :00 GMT.